

Ils n'avaient pas prévu de rester. Pourtant, arrivés à l'âge de la retraite, des milliers d'anciens travailleurs marocains passent leurs vieux jours en France, plus ou moins volontairement, parfois dans l'isolement et la précarité.

A 71 ans, Belaïd vieillit seul et loin de son pays en banlieue parisienne.

**CHIBANIS**

# ALLER SANS RETOUR

**I**l est né sous le soleil du Sous. Mais aujourd'hui, à 71 ans, Belaïd vieillit sous le ciel gris de la banlieue parisienne, seul, dans un petit pavillon défraîchi. Au terme de décennies de travail intense, il touche une pension de retraite à peine supérieure au minimum vieillesse (787 euros), ce qui n'est pas grand-chose. D'autant que c'est dans cette maigre somme qu'il puise l'argent qu'il envoie à sa femme et ses enfants, restés au pays.

Comme Belaïd, quelque 350 000 immigrés âgés de plus de 65 ans vivent en France, aux deux tiers originaires du Maghreb. Parmi eux, les Marocains sont environ 65 000. Le problème, c'est que nombre d'entre eux n'y "vieillissent pas

bien", comme l'affirme le député socialiste Alexis Bachelay, rapporteur d'une mission d'information parlementaire consacrée aux conditions de vie en France des immigrés âgés (voir encadré).

*"Leurs ressources sont bien souvent inférieures à celles de la population non immigrée",* regrette le député, qui évoque des pensions d'une moyenne de 700 euros mensuels pour les retraités nés à l'étranger, alors qu'au sein de la population générale, cette moyenne est de 1000 euros pour les carrières complètes. Par ailleurs, les immigrés âgés souffrent plus que les autres du mal-logement. *"Si deux tiers des ménages français occupent des logements de bonne qualité, cette proportion n'est que de 45 % pour les immi-*

*grés des pays tiers",* souligne Alexis Bachelay. Enfin, *"loin d'abuser de leurs droits",* ils ont tendance à ne pas accéder suffisamment aux diverses prestations sociales ou médicales. La faute, en partie, à la complexité d'une administration qui n'avait pas prévu que ces anciens travailleurs, parfois analphabètes et maîtrisant mal la langue locale, vieilliraient en France. A vrai dire, personne n'avait anticipé cette situation.

## Séjour à vie

Quand il quitte son village, en 1966, Belaïd est loin d'imaginer qu'il passera un demi-siècle en France. *"Je pensais y rester quelque temps et rentrer chez moi",* se souvient-il. C'est l'époque des "Trente Glo-



Partis travailler quelques mois dans les mines de charbon du nord de la France, certains migrants y sont restés une vie.

AFP

rieuses”, cette période de croissance économique où les entreprises françaises embauchent à tour de bras pour reconstruire le pays, au sortir de la Seconde guerre mondiale. Un jour, un recruteur français va jusque dans le village de Belaïd chercher de la main d’œuvre pour les mines de charbon du Nord. C’est comme ça que notre homme fait ses valises pour l’Hexagone. Au bout de ses 18 mois de contrat, il rentre au bled, avant de décider de retourner en France, où il va dès lors travailler pour une usine Citroën.

Dans ces années-là, les travailleurs migrants peuvent se permettre de multiplier les allers et retours. Ils savent qu’à n’importe quel moment, ils pourront retourner en France et retrouver du travail. Mais arrive 1974, le choc pétrolier, la crise économique et la fermeture des frontières. En quittant la France, nul n’a plus la certitude de pouvoir y retourner un jour. Beaucoup décident donc de rester, une partie faisant venir leur famille à leurs côtés, grâce aux lois sur le regroupement familial. Les autres restent seuls. Des décennies plus tard, ces travailleurs migrants ont atteint l’âge de la retraite. Et là, surprise, beaucoup renoncent, de fait, au retour définitif au bled qu’ils ont pourtant attendu toute leur vie.

### “Papa mandat”

Alors pourquoi rester ? Pour ceux qui ont fait venir leur famille, les raisons sont évidentes : si les enfants et les petits-enfants sont en France, le retour au pays perd de son sens. Mais qu’en est-il des autres, de ceux qui n’ont aucune attache

familiale dans le pays d’accueil ? Belaïd, lui, dit qu’il reste surtout pour des raisons de santé. Atteint de problèmes cardiaques, il est soumis à un traitement à vie, qu’il n’imagine pas suivre au Maroc.

Pour d’autres, les raisons sont d’ordre sentimental : quand on passe quarante ans dans un pays, il est difficile de le quitter du jour au lendemain. D’autant qu’à force, on s’accoutume aux habitudes de vie du pays d’accueil. On n’a plus forcément envie de se conformer aux prescriptions sociales du pays d’origine. *“Ici, il y a des libertés qu’on n’a pas au Maroc. Pendant le ramadan, on peut continuer à aller boire une petite bière au café”*, remarque Antoine Math, chercheur en sciences sociales. Cette libération des contraintes de la société d’origine est particulièrement marquée chez les femmes, qui ont souvent vécu par l’émigration une sorte d’émancipation. Au café social de Belleville, à Paris, un lieu où des chibanis viennent boire le café au tarif beldi et chercher de l’aide pour leurs démarches administratives, nous demandons à une retraitée algérienne si elle compte retourner un jour s’installer dans son pays natal : *“Ça ne va pas ? Je ne suis pas une femme d’intérieur, moi !”*.

D’autres restent aussi parce qu’avec les années, le lien familial s’est distendu. Quand ils retournent au pays, ils se rendent compte que leur présence n’est

plus indispensable. Ils n’ont pas vu grandir leurs enfants, qui ne voient parfois de leur père que l’argent envoyé chaque mois à leur mère. *“Certains se font appeler ‘Papa mandat’ par leurs enfants”*, note Hamadi Selmane, du café social de Belleville.

### Pris au piège

Il existe une multitude d’autres raisons qui poussent ces chibanis à vieillir loin de leur terre natale, mais l’une d’entre elles a une importance clé. En quittant définitivement la France, les anciens travailleurs étrangers doivent renoncer à la plupart

de leurs droits sociaux. N’étant plus résidents, ils ne pourront plus forcément continuer à se faire soigner en France en bénéficiant de la sécurité sociale, pour laquelle ils ont pourtant

**Quitter définitivement la France supposerait pour les chibanis de renoncer à la plupart de leurs droits sociaux.**

cotisé des années. Le problème est d’autant plus fondamental que les immigrés âgés ont une santé moins bonne et même une espérance de vie dix ans inférieure à celle de la population française générale, parce qu’ils ont le plus souvent travaillé à des postes pénibles et dangereux dans des secteurs comme le bâtiment ou les maraîchages.

Et puis, il y a le problème des faibles pensions de retraites, que touchent de nombreux chibanis, parce qu’ils ont été victimes de patrons voyous qui les ont



La situation des chibanis a donné lieu à un rapport parlementaire publié début juillet.

employés sans les déclarer, parce qu'ils ont toujours eu de petits salaires ou parce qu'ils ont connu de longues périodes de chômage. Pour tous ces retraités qui touchent une pension inférieure au minimum vieillesse, il existe une aide spécifique, l'Aspa (allocation de solidarité aux personnes âgées). Sauf que cette prestation est soumise à condition de résidence : pour en bénéficier, il faut passer six mois et un jour par an sur le territoire français. Une restriction qui empêche nombre d'immigrés âgés d'aller et venir comme bon leur semble entre la France et leur pays d'origine. Début 2007, une loi permettant de résoudre le problème a été votée à l'Assemblée nationale à l'unanimité. Hélas, les décrets d'application n'ont jamais été publiés...

**Certains vivent encore dans les foyers de migrants où ils ont passé leur vie professionnelle.**

**Ça ne rigole pas**

Pire, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, une série de contrôles a ciblé spécifiquement les immigrés âgés bénéficiaires de l'Aspa. Certains, sans le vouloir, avaient fraudé en passant, par exemple, six mois et dix jours au bled. Le versement de leur allocation a été suspendu, les précipitant dans la misère. Dans de nombreux cas, l'administration leur a même demandé de rembourser les sommes "indûment" perçues. Au café social de Belleville, on se rappelle l'histoire d'un retraité bidaoui qui avait dû prolonger son séjour à Casablanca parce que sa femme était gravement malade : il s'est retrouvé avec une dette d'environ 16 500 euros, et moins de 300 euros mensuels pour vivre. En 2010, dans le sud de

l'Hexagone, à Perpignan, l'administration française, qui voulait contrôler les dates de séjour au pays de vieux immigrés marocains, a sollicité les autorités chéri-fiennes pour obtenir leurs fiches d'entrée-sortie du territoire. La police des frontières marocaine s'est exécutée sans rechigner... De manière générale, l'administration française cause bien des soucis aux immigrés âgés qui, parfois, en viennent à renoncer à leurs droits. "Aujourd'hui, pour un migrant âgé, devoir s'adresser à une administration, c'est se préparer aux pires ennuis. On vous demande des documents impossibles à pro-

duire, même quand il ne s'agit pas d'ouvrir droit à une prestation : par exemple, l'acte de naissance de votre épouse qui est au pays. On comptabilise page par page sur votre passeport le temps passé hors de France durant l'année. On vous traite en permanence comme un fraudeur potentiel", a déclaré Claude Hénon, membre d'une association de solidarité avec les immigrés, lors de son audition par la mission d'information parlementaire.

**"Bsahathoum"**

Autant de soucis qui font que pour beaucoup de chibanis, la vie de retraité en France n'est guère évidente. Une petite minorité est encore plus à plaindre que les autres : ceux qui vivent encore dans les foyers de travailleurs migrants où ils ont passé toute leur vie professionnelle, alors que dans certains cas ils ont construit une maison au bled. Un règlement intérieur qui limite leur liberté, des chambres de 7 m<sup>2</sup> non adaptées à des personnes âgées, la solitude, l'absence de la famille... De quoi en venir à se dire qu'on a perdu sa vie à la gagner.

Parfois, dans son petit pavillon de banlieue, Belaïd repense à ses amis d'enfance qui, pour certains, sont devenus des patrons d'entreprises florissantes. Il a cette désagréable impression d'avoir "perdu toutes ces années pour rien". Mais en y réfléchissant, il ne regrette pas : "Ces amis d'enfance, s'ils sortent de leur commune, ils sont perdus. Moi, j'ai connu beaucoup de choses, des amis nouveaux, un autre pays. Je ne suis pas jaloux. Ils font des choses... Bsahathoum !" ■

**CLAIR RIVIÈRE,**  
correspondance de paris

**PARLEMENT. Une mission pour les chibanis**

A partir de janvier dernier, une mission d'information parlementaire, composée d'une trentaine de députés français, a planché sur la question des immigrés âgés. Elle a auditionné des dizaines d'experts, responsables administratifs, associatifs, militants et a voyagé au Maroc et en Algérie. Résultat de ce travail d'ampleur : un rapport, rendu public au début du mois de juillet, qui comporte des dizaines de préconisations dédiées à améliorer

l'existence des anciens travailleurs migrants. Entre autres recommandations, il s'agit de prendre des mesures pour améliorer les conditions de logement, de faciliter l'obtention de la nationalité française et la délivrance de la carte de résident permanent (pour éviter aux chibanis d'aller tous les dix ans renouveler leur carte à la préfecture). **Il s'agit aussi de publier les décrets d'application de la loi qui permettra aux chibanis percevant une minuscule pension de toucher un complément même s'ils**

**vivent à l'étranger.** Toutes ces mesures pourront certainement atténuer les problèmes des chibanis, mais seront-elles vraiment mises en œuvre ? L'initiateur de la mission parlementaire, Alexis Bachelat, veut y croire. "Mais la politique n'est pas une science exacte, prévient-il. Ce n'est pas mécanique : ce n'est pas parce qu'on a fait un bon rapport que de façon automatique, dans les six mois, tout va se mettre en œuvre. Néanmoins, je pense qu'il y aura un avant et un après rapport." Espérons-le. ■